5H3 | A1 | M. Desmares

DES CAMPAGNES DOMINEES PAR LES SEIGNEURS / L'EXEMPLE DE LA SEIGNEURIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Des terres dirigées par un seigneur

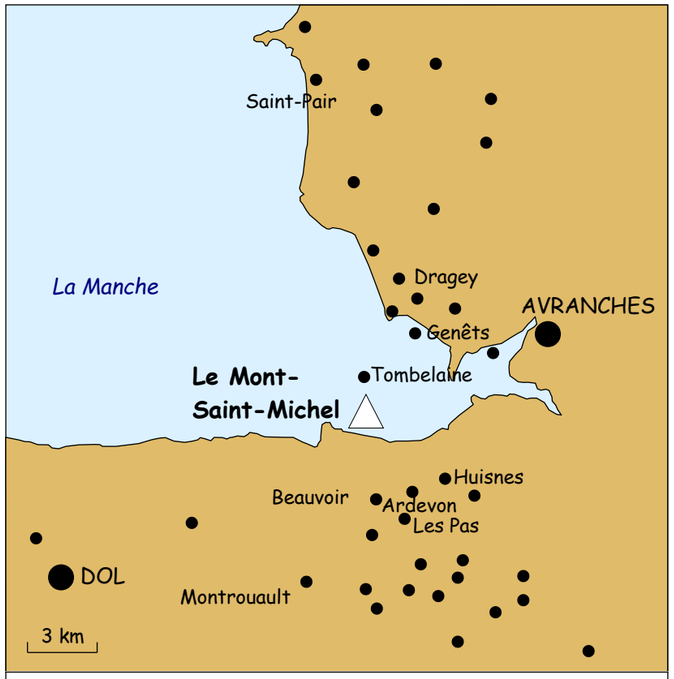

Doc. 1 / La seigneurie de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, XIe siècle

La disparition de l'Empire carolingien au IXe siècle plonge l'Occident dans l'insécurité. Les paysans se placent alors sous la protection de **seigneurs**.

Ceux-ci mettent en place des **seigneuries**, autour d'un château ou d'un bâtiment religieux comme une **abbaye**. Les seigneurs vivant dans un château sont des **laïcs** (des chevaliers). Les seigneurs vivant dans un bâtiment religieux sont des **religieux** (des abbés ou des évêques).

Des terres cultivées par des paysans

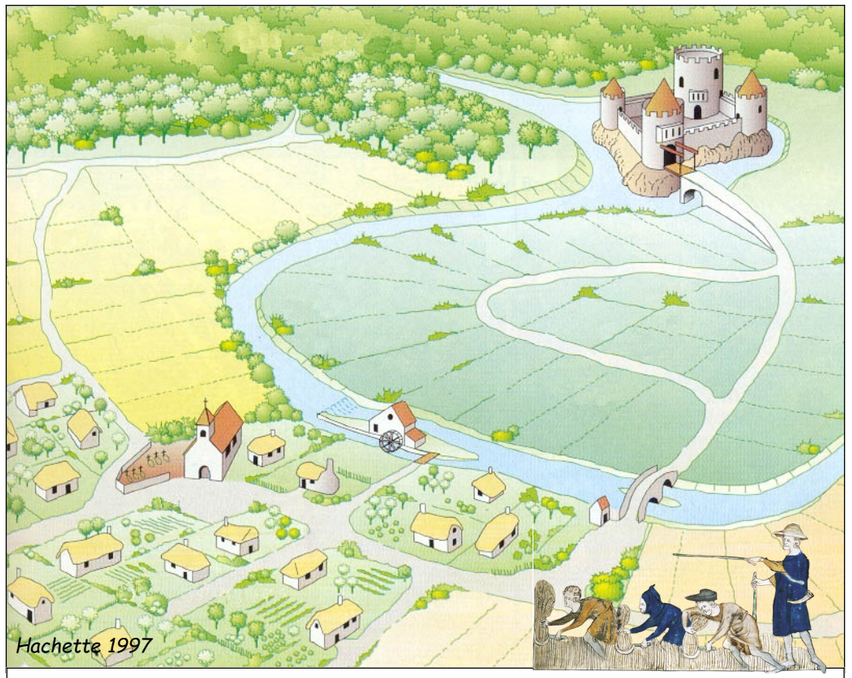

Doc. 2 / L'organisation d'une seigneurie

réserve **tenures**

Une seigneurie est divisée en deux parties : la réserve (sur laquelle vit le seigneur), et les tenures (les champs loués aux paysans).

Les seigneurs louent leurs terres aux paysans en échange des redevances, de corvées et de banalités.

Des terres organisées autour d'un centre de pouvoir

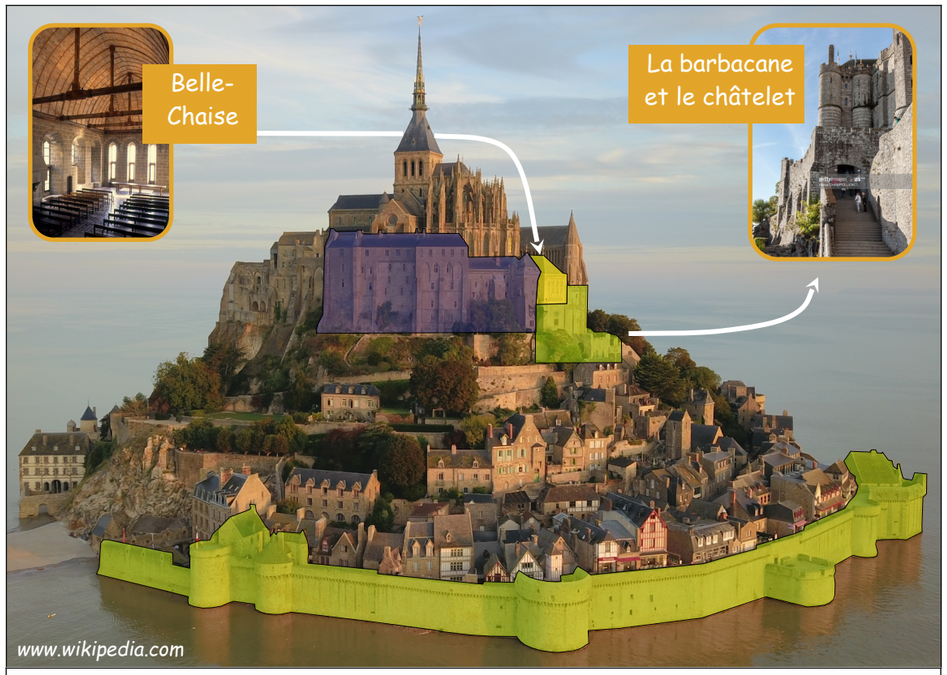

Doc. 3 / La partie château du Mont-Saint-Michel

pouvoir politique **pouvoir militaire** **pouvoir judiciaire**

Le seigneur vit dans un château, qui doit montrer sa puissance.

Depuis son château, le seigneur exerce les pouvoirs
- politique : il dirige sa seigneurie depuis la grande salle du château (le palais abbatial au Mont-Saint-Michel),
- militaire : il protège les habitants de sa seigneurie en entretenant un château fortifié,
- judiciaire : il rend la justice.

Seigneurie : un ensemble de terres dirigé par un seigneur
Seigneur : homme (laïc ou religieux) dirigeant une seigneurie
Laïc : non religieux
Monastère : établissement où vivent des moines
Abbaye : monastère dirigé par un abbé
Abbé : dirigeant d'une abbaye

Réserve : terres cultivées par les paysans et dont les récoltes reviennent au seigneur
Tenures : terres que le seigneur loue aux paysans en échange de redevances et de corvées
Redevances : taxes en argent et en nature, dues par les paysans à leur seigneur (plus de la moitié de la récolte)
Corvées : journées de travail, dues par les paysans à leur seigneur, sur la réserve
Banalités : taxes dues par les paysans à leur seigneur, en échange de l'utilisation du moulin, du four et du pressoir